

.Trait d'Union



Actualités p.4-5
Exposition à la mairie,
Théâtre avec Cadence,
Journée Interchorales...



Dossier p.6-8
Association ANAIS :
des valeurs humanistes



Zoom sur p.9
Ludovic Bonneau,
médaillé d'or
« meilleur apprenti »

Extrait des délibérations du 27 février 2013

Effectif du personnel de la ville au 31 décembre 2012 :

Filière administrative :
11 agents

Filière technique :
Services techniques : 16 agents
Ecoles : 15 agents

Filière culturelle :
Ecole de musique : 10 agents
Médiathèque : 2 agents
Office de tourisme : 1 agent

Filière médico-sociale :
Ecole : 1 agent

Filière animation :
1 agent

Filière police :
2 agents

Ainsi qu'un CAE à l'office du tourisme et un apprenti au Service des Espaces Verts, soit un total de 59 agents.

Aliénation du chemin rural du Plessis :

Afin de concrétiser la demande de riverains d'acquiescer le chemin du Plessis longeant leur propriété, une enquête publique préalable à cette opération va être lancée.

Lotissement de la Luzerne :

Dans le cadre de la construction du lotissement de la Luzerne, deux rues ont été dénommées : rue des Bucherons et rue des Lavandières. Ces dernières font référence à deux anciens métiers présents sur la ville de Sées et ses environs. La numérotation de la rue des Bouviers a également été réalisée.

Convention avec Orne habitat :

Suite à des engorgements successifs sur le réseau d'évacuation des eaux usées desservant le bâtiment situé Rue Auguste Loutreuil, occupé par l'Association ANAIS, le passage d'une caméra a permis de constater la présence de matériaux de remblais. Après terrassement des ouvrages défectueux en Février 2012, un affaiblissement des réseaux, situés à la fois sur le domaine public et la parcelle appartenant à Orne Habitat, a été observé. Des travaux s'élevant à 7 025,62 € TTC, ont donc été programmés en urgence, pris en charge par moitié par Orne Habitat et par la Ville de Sées.

A 88 – 1 % Paysage et développement :

Une aide plafonnée de 174,20 € a été attribuée à Madame Isabelle PROUST pour la réalisation d'un nouvel enduit sur la façade de son bien immobilier.

Une seconde aide plafonnée de 550 € a été attribuée à Monsieur Michel MOUSSAY pour la réfection de la toiture en ardoise d'une maison de ville.

Assainissement collectif – compte administratif 2012 :

Au titre de l'année 2012, le compte administratif de l'assainissement collectif est réparti comme suit :

Investissement :
Dépenses : 129 141,78 €
Recettes : 129 811,84 €

Fonctionnement :
Dépenses : 129 960,47 €
Recettes : 266 467,32 €

Grand séminaire 1 – compte administratif 2012 :

Au titre de l'année 2012, le compte administratif du grand séminaire 1 est réparti comme suit :

Investissement :
Dépenses : 0 €
Recettes : 0 €

Fonctionnement :
Dépenses : 552,12 €
Recettes : 0 €

Grand séminaire 2 – compte administratif 2012 :

Au titre de l'année 2012, le compte administratif du grand séminaire 2 est réparti comme suit :

Investissement :
Dépenses : 167 727,49 €
Recettes : 243 507,75 €

Fonctionnement :
Dépenses : 315 552,49 €
Recettes : 315 552,49 €

Office du tourisme – compte administratif 2012 :

Au titre de l'année 2012, le compte administratif de l'office du tourisme est réparti comme suit :

Investissement :
Dépenses : 1 607,91 €
Recettes : 2 766,95 €

Fonctionnement :
Dépenses : 7 703,89 €
Recettes : 3 581,91 €

Camping municipal – compte administratif 2012 :

Au titre de l'année 2012, le compte administratif du camping municipal est réparti comme suit :

Investissement :
Dépenses : 0 €
Recettes : 8 481,22 €

Fonctionnement :
Dépenses : 46 160,34 €
Recettes : 54 594,96 €

Débat d'orientation budgétaire :

Après présentation de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2012 et des principaux projets 2013 par M. le Maire, le Conseil Municipal a pris acte de la tenue du Débat d'Orientation budgétaire.

Don et mise au pilon d'ouvrages de la médiathèque :

Dans le cadre du désherbage réalisé par le personnel de la Médiathèque, des ouvrages seront donnés à l'association LEHUGEUR et à l'ITEP la Rosace alors que des CD-ROM usagers et non compatibles avec le système d'exploitation des ordinateurs seront déposés en déchetterie.

Election d'un nouveau membre du conseil municipal au sein d'une commission :

Suite à la démission de Madame Ombeline Mallet de ses fonctions de conseillère municipale, Madame Micheline Chollet a été désignée suppléante au sein de la commission Affaires Sociales - Associations à caractère social – Logement.

Election d'une commission de délégation de service public :

Après élection, les membres titulaires de cette commission sont : Mme Patricia COSNARD, M. Jean-Louis DESHAIES, Mme Valérie LORITTE, M. Patrick OLLIVIER, M. François AIME. Les membres suppléants sont : M. Jean-Pascal POTIRON, M. Hervé LE MOAL, Mme Elisabeth PRUNIER, Mme Elisabeth OLIVIER, Mme Lydia FAYEL.

Retrouvez l'intégralité des conseils municipaux sur www.ville-sees.fr



Objectif Emploi

L'emploi est pour nous, qui sommes en responsabilité des affaires de la ville, une préoccupation majeure. C'est un tissu social et économique qui garantit l'essor de la collectivité toute entière, avec des entreprises innovantes, mais souvent méconnues, comme ANAIS, que vous découvrirez dans le dossier du mois.

Bien que, seulement 36 % des foyers fiscaux de notre ville paient l'impôt, il nous faut penser à ceux qui ne peuvent le payer, par manque de revenus. La priorité sur l'emploi, est justement d'aider les personnes victimes du chômage, au retour à l'emploi. Par l'intermédiaire du centre Edith Bonnem, nous aidons les jeunes à obtenir leur permis de conduire, pour se rendre à un entretien, où chercher du travail, par l'attribution d'une subvention au CCAS.

Pour la première fois aussi, nous accordons également une subvention, au site multiservices du CFPPA, qui reçoit environ 2 000 personnes par an, afin de les aider dans leur réinsertion. Il en est de même avec l'aide que nous accordons à la Mission locale pour l'emploi.

Notre volonté de travailler au tissu économique de la ville, s'est traduit dernièrement par le réaménagement de La Poste, grâce à une installation rapide dans notre zone artisanale, afin que nos facteurs puissent continuer à vivre et à travailler sur Sées.

C'est aussi de soutenir, d'aider, et d'être partenaire des prochaines Rencontres pour l'emploi, qui se tiendront le 28 mai prochain au centre polyvalent.

Le tissu et la vie économique, ce sont aussi nos commerçants : bienvenue à Madame Isabelle Charvin à « La Maison du cadeau », et à Monsieur et Madame Aurélien et Aurélie Fournier, nos nouveaux boulangers de la Place de la cathédrale.

L'emploi est aussi synonyme de retour à la confiance en soi, pour celles et ceux qui le recherche. C'est notre volonté et notre objectif.

Votre maire, Jean-Yves Houssemaine

■ **Trait d'Union avril 2013**
Magazine mensuel de la Ville de Sées
Directeur de la publication : **Jean-Yves Houssemaine**
Rédactrice : **Elodie Boutois**
PAO : **Kelly Marconnot**
Photographies : **service communication et culture**
Imprimerie : **Copydem - Sées**

■ **Mairie de Sées**
Place du Général de Gaulle
61500 SÉES
Tél. : 02 33 81 79 70
Fax. : 02 33 28 18 13
E-mail : mairie@sees.fr
Site internet : www.ville-sees.fr

Journée « Interchorales »

Le dimanche 7 avril, huit chorales soit environ 150 choristes se retrouveront pour une journée dédiée à la musique et au chant. Toutes générations confondues, ces choristes passeront une journée à travailler plusieurs chants, à s'écouter les uns les autres dans une ambiance de joute musicale. Pour les chefs de chœurs, c'est là une bonne occasion de s'enrichir en se frottant à de nouveaux groupes et à de nouveaux répertoires. Un concert gratuit sera donné à partir de 17 h. au centre polyvalent, à l'issue des répétitions.



Les Rencontres pour l'emploi se préparent...

Cette année, les Rencontres pour l'emploi auront lieu le mardi 28 mai, de 9 h. à 13 h. au centre polyvalent, rue du 11 novembre. Les thèmes mis en avant seront : l'apprentissage, la formation, les métiers qui recrutent... Ouvert à tous, aux personnes en recherche d'emploi comme aux scolaires, cette matinée permettra de rencontrer de nombreux acteurs du secteur de l'emploi, de la formation et de l'insertion. Retrouvez plus d'informations dans le Trait d'Union de mai 2013.



Information

Il est rappelé aux personnes possédant un chien que les déjections de leur animal doivent être ramassées et déposées dans les poubelles, sous peine d'une amende de 35 euros.

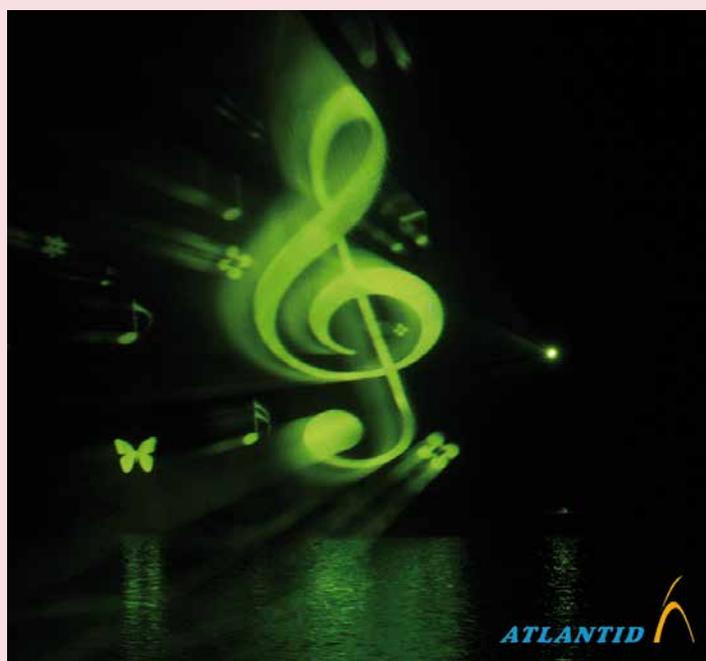
Fête des plantes : exposition d'affiches pour la promotion

Cette année, la municipalité a proposé aux jeunes des collèges Conté et Marie Immaculée de participer à un concours de création d'affiches pour la promotion de la 3^e Fête des plantes. Plusieurs élèves de la 6^e à la 3^e, dirigés par les professeurs Aline Teyseyre et Jean-Louis Cornalba, ont répondu présents. Les différentes affiches seront exposées dans le hall de l'hôtel de ville du 15 avril au 15 mai. L'affiche gagnante servira pour la promotion de l'évènement qui se tiendra les 25 et 26 mai 2013.



5^e édition de Pierres en lumières

Le samedi 18 mai 2013, la ville de Sées vous promet du grand spectacle. A l'occasion de la 5^e édition de l'évènement régional Pierres en lumières, un spectacle d'eau et de lumières avec projections de photographies sur écran d'eau sera proposé au Cours de Fontaines. Retenez d'ores et déjà cette date, l'évènement est gratuit.



Belle fréquentation pour les animations de mars

70 personnes ont assisté au concert dessiné Motor Hotel proposé au Rex dans le cadre des animations de la MDO. Ambiance intimiste et découverte artistique pour cet événement. Quant à la journée du 23 mars, elle a débuté de façon conviviale à la médiathèque avec la lecture de poèmes, en présence de 30 personnes. « La Librairie de Monsieur Jean », spectacle de la soirée dont l'Alliance musicale faisait partie a attiré 165 personnes. Le public a été enchanté par le mélange musiques/paroles et la prestation du conteur, créant un univers à la fois sensible et cocasse.



© Didier Bouthors

Commémoration

Mardi 19 mars, le Maire, les élus et les représentants d'associations d'anciens combattants se sont réunis autour des monuments pour une commémoration. En effet, le 19 mars est désormais la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. A l'occasion du 51^e anniversaire du cessez le feu, des gerbes ont été déposées à la stèle avenue de Tönisvorst ainsi qu'au Jardin du souvenir. M. Bernard Marcel a également reçu la Croix du combattant.



Fête des voisins : pensez aux demandes d'autorisation

Cet événement national aura lieu le 31 mai prochain. Pour les intéressés, il est nécessaire de faire une demande d'installation sur la voie publique à la mairie et, auprès de la police si un débit de boisson est ouvert.

Vacances de printemps

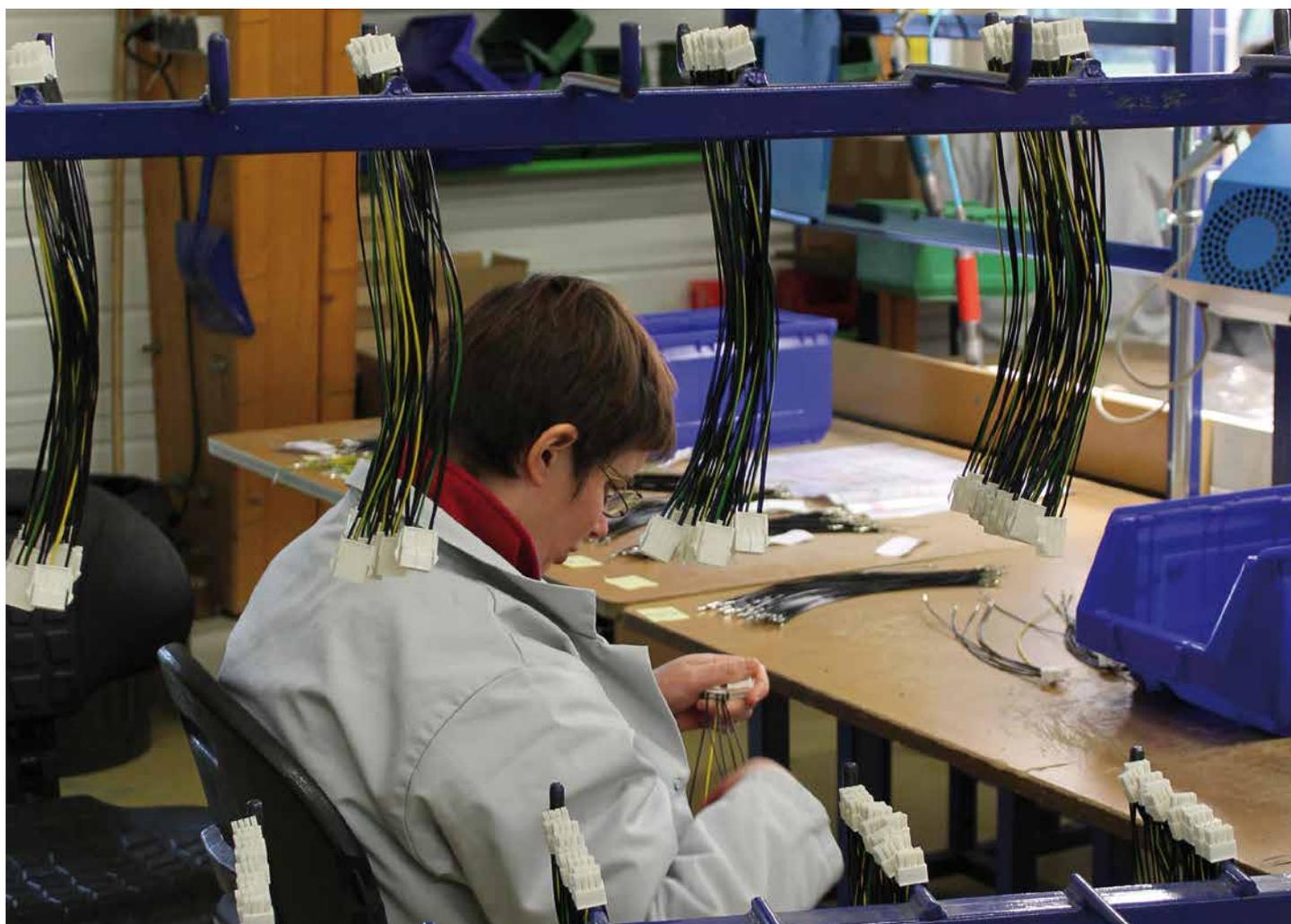
Le centre de loisirs de Sées proposera de découvrir le cinéma. Au travers d'animations ludiques, les enfants réaliseront un court métrage présentant le centre et pratiqueront des activités sportives ou manuelles. Comme toujours, des sorties sont au programme : piscine, cinéma et festival les Framboiziks. Ouverture : du 22 avril au 3 mai de 9 h. à 17 h., excepté le 1^{er} mai. Garderie possible de 7 h.45 à 9 h. et de 17 h. à 18 h.30. Inscriptions/renseignements au secrétariat situé au centre polyvalent au 02 33 28 17 25. Permanences : lundi et jeudi de 13 h.30 à 18 h., mercredi de 16 h. à 18 h. et le vendredi de 9 h. à 12 h.

Représentations de Cadence

Comme chaque année, la compagnie de théâtre Cadence fera trois représentations de son spectacle annuel. « Pièces détachées » de Jean-Michel Ribes, mis en scène par Luc Churin, sera proposé du 12 au 14 avril. Entre tragédie et comédie, une dizaine de courtes scénettes feront se succéder les comédiens de la troupe, seuls sur scène ou à plusieurs. Spectacle au centre polyvalent, à 20 h.30 les 12 et 13 avril et à 16 h. le 14 avril. Tarif plein : 6 € / gratuit pour les - de 12 ans.



© Steve de Romnanet



Association ANAIS : des valeurs humanistes

Créée en 1954 par l'Abbé Houssemaine qui déplorait la situation d'abandon dans laquelle se trouvaient les personnes touchées de handicaps, ANAIS est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique depuis 2007. Le premier établissement à avoir vu le jour est l'Institut Médico-Educatif Godegrand situé à la Chapelle-près-Sées. Aujourd'hui, ANAIS représente au total 80 établissements (dont 5 sur Sées) répartis sur 13 départements, 3 500 personnes accueillies et 2 000 salariés. M. Le Dauphin en est le président et M. Le Grand, le directeur général.

Des valeurs

ANAIS prône des valeurs humanistes afin que les personnes handicapées et/ou dépendantes soient reconnues et qu'une place leur soit faite dans la société actuelle. ANAIS agit pour l'insertion, la formation et le bien-être des personnes handicapées mentales ou dépendantes.

Les personnes handicapées sont dans un premier temps orientées par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (M.D.P.H) afin de trouver un

dispositif réellement adapté à leur situation. Ensuite, un projet individuel est monté avec chacune d'entre-elle, dans l'enceinte des établissements. Ce projet individuel intègre les difficultés liées à la situation d'handicap de la personne mais également ses besoins, ses attentes. Il en découle des objectifs favorisant le mieux-être de l'utilisateur.

Les structures présentes sur Sées

Cinq structures ANAIS sont aujourd'hui implantées à Sées. On retrouve :

- l'E.H.P.A.D Résidence Sainte Thérèse rue d'Argentan qui accueille des personnes âgées dépendantes dans des locaux récents et chaleureux,
- le foyer de vie situé allée Saint Martin qui accueille des adultes handicapés non-aptés à exercer une activité professionnelle,
- le foyer d'hébergement situé rue Saint-Martin accueille 55 personnes handicapées exerçant une activité professionnelle sur l'E.S.A.T.

- L'E.S.A.T*, créé en 1969, accueille à ce jour 155 personnes. Cet établissement comme les 3 précédents se situe dans le champ médico-social.

- L'E.A* dont la particularité est de se situer dans le secteur du milieu ordinaire du travail.

A noter que trois structures sont également présentes à la Chapelle-près-Sées : l'I.M.E Godegrand, une Maison d'Accueil Spécialisée (M.A.S) et un foyer de vie.

Des activités économiques et une démarche médico-sociale

Le travail est source d'épanouissement et de reconnaissance pour les personnes accueillies en E.S.A.T. Au fil du temps et grâce à la formation, elles acquièrent des compétences professionnelles dans des secteurs très divers.

Les établissements du Pays d'Alençon proposent plusieurs activités aux entreprises :

Les prestations de services : entretien de locaux, d'espaces verts et de voiries, détachement de personnel en entreprise et blanchisserie.

Des activités de sous-traitance : mise sous pli, conditionnement, câblage, montage-assemblage, tri-test-contrôle qualité, stockage et mécanique soudure.



Atelier de conditionnement

L'E.S.A.T et l'E.A disposent d'activités propres telles que l'imprimerie située à Cerisé (conception, réalisation, façonnage, reprographie...), la mécano soudure (fabrication de bancs, barbecues, portails, mobiliers urbains...) et la blanchisserie situées à Sées. Depuis 2013, un nouvel atelier novateur s'est implanté à Cerisé : une légumerie.



Atelier de mécanique

Le directeur d'établissements, Dominique Gonet, est toujours en recherche d'activités, de clients voire de nouvelles idées à lui insuffler. C'est ainsi qu'ont été créés pour leur propre compte ou pour des extérieurs, des objets uniques au sein de l'atelier mécano-soudure : passerelle faite de bois et de métal, portail, portiques industriels, barbecues...

■ Interview de Dominique Gonet, Directeur de l'E.S.A.T-E.A du Pays d'Alençon



Trait d'Union : Sur quels principes repose l'activité de votre établissement et par extension, celle de l'association ANAIS ?

Dominique Gonet : Des bases juridiques, des bases réglementaires et des principes éthiques portés par notre association fondent notre action. Nous avons un projet d'établissement qui repose sur cinq grands axes. En résumé, nous travaillons au bien-être des personnes et à leur épanouissement, en combinant les domaines du social et de l'économie, en organisant des projets et des activités encadrées qui répondent à l'évolution des populations et ce, dans un cadre accueillant et sécurisé. Notre mission médico-sociale s'inscrit dans le champ de l'insertion sociale et professionnelle.

T.U : Pourquoi parlez-vous de travail « protégé » ?

D.G : Le travail est dit protégé car une équipe interdisciplinaire d'encadrants est là pour aider, encadrer, former et accompagner les personnes accueillies. Le cadre juridique, entre autre la loi du 02 janvier 2002 et celle du 11 février 2005, prévoit des modalités d'accompagnement et des actions qui mettent « l'utilisateur-travailleur » au centre du dispositif et veille à lui apporter une protection.

.../...

La blanchisserie, un service flambant neuf

Présente à Coulonges dans un 1^{er} temps, la blanchisserie a été transférée dans de nouveaux locaux à Sées fin 2011. Un service performant permet de traiter plus de deux tonnes de linge par jour, permettant de répondre à 90 % des besoins des établissements ANAIS (foyers, E.H.P.A.D, I.M.E, M.A.S ...).

Le tri du linge sale, le pliage des vêtements propres et le traitement de tissus tels que les draps et serviettes font partie des activités professionnelles des personnes en situation de handicap. Une équipe de salariés est présente à la fois pour les encadrer et les soutenir dans ces tâches.



Pliage du linge



Scan du linge



Traitement des serviettes

*A noter :

E.S.A.T : l'Établissement et Service d'Aide par le Travail est un lieu où les personnes accueillies travaillent mais ne sont pas reconnues comme salariées. C'est un secteur médico-social.

E.A : l'Entreprise adaptée est située dans le milieu ordinaire de travail où les personnes ont un statut de salariées. La particularité réside également dans le fait que 80 % minimum des personnes y travaillant, disposent d'une reconnaissance de travailleur handicapé.

Bon à savoir :

La loi du 10 juillet 1987 et celle de 2005 obligent les entreprises de plus de 20 salariées à embaucher 6 % de travailleurs handicapés. À défaut, celles-ci doivent s'acquitter d'une contribution annuelle au fonds commun géré par l'AGEPHIP.

Il est cependant possible d'être exonéré jusqu'à 50 % de ces obligations en passant des contrats de partenariat avec ces établissements ou en achetant un produit ou une prestation ANAIS.

T.U : Apportez-vous votre expérience et vos idées auprès des pouvoirs publics ?

D.G : Bien sûr ! Le travail quotidien, c'est du concret. Notre association, par son président et son directeur général, réalise plusieurs actions auprès des pouvoirs publics afin de faire avancer les idées et répondre aux problématiques, notamment grâce au relais d'associations nationales. Et, nous avons de nombreux partenaires publics, dont les locaux. Certains, comme la Ville de Sées, prennent en compte les demandes des personnes accueillies. C'est arrivé récemment lors du Conseil de Vie Sociale où la ville a été interpellée sur la dangerosité du passage pour piéton situé à proximité de l'établissement.

T.U : Vous êtes directeur d'établissements. Dites-nous en plus sur votre fonction.

D.G : Ma mission principale consiste à être garant d'un bon fonctionnement institutionnel. Pour cela, je gère plusieurs domaines, avec les compétences et l'appui conseil de notre siège situé à Alençon, qui sont : les ressources humaines, la maîtrise des budgets, les développements de projets, l'environnement socio-économique.

T.U : Est-ce une vocation pour vous de travailler dans le secteur médico-social ?

D.G : Cela fait déjà quelques années que j'y travaille et je n' imagine pas travailler dans un secteur autre que le médico-social, donc vocation ? Sûrement ! Ce métier est riche de rapports humains, de valeurs humanistes. Je souhaite, je me bats pour et avec ces personnes afin qu'elles soient reconnues et intégrées dans notre société. Or l'intégration par le travail est un beau challenge à construire avec chacune d'entre-elles. Notre travail est de permettre à chacun de trouver sa place et de s'épanouir.



Félicitations du Maire, J-Y Houssemaine / Remise de médaille au Sénat en présence de J-C Lenoir, sénateur de l'Orne

Ludovic Bonneau, médaillé d'or « meilleur apprenti de France »

Le 6 mars dernier, Ludovic Bonneau, jeune sagien de 22 ans a reçu au Sénat la médaille d'or du meilleur apprenti de France option marqueterie.

Ce jeune homme a réalisé la plus grande partie de sa scolarité à Sées avant de partir à L'Aigle, au lycée Napoléon, réaliser deux CAP. Le premier en sculpture sur bois lui a permis d'aller jusqu'au sélections régionales du meilleur apprenti de France. Mais c'est l'année dernière qu'il suit un second CAP de marqueterie qui le mènera jusqu'à la médaille d'or du meilleur apprenti de France, début mars.

La marqueterie est l'art de réaliser des décors, à partir de modèles, à l'aide de feuilles de bois de six dixièmes, assemblées et collées sur un support. La découpe ainsi que l'assemblage des pièces nécessitent une grande dextérité et une patience de chaque instant. Il est aisé de nommer cette technique « art » lorsqu'on s'arrête sur la multitude de détails : dessins, couleurs, reliefs etc.

La pièce qu'il a créée (voir ci-après) représente un fond marin avec tortue, coraux et

poissons et, a nécessité plus de 200 heures de travail. Cette unique pièce a été jugée lors des sélections départementales et régionales puis nationales. Ludovic espérait bien une médaille mais la surprise fut grande d'aller jusqu'au niveau le plus élevé de reconnaissance. La remise de médaille au Sénat fut pour lui un grand moment de fierté.

Aujourd'hui, la marqueterie est sa passion. Malheureusement, les débouchés professionnels sont maigres dans ce secteur si particulier. Il souhaite travailler en tant qu'ébéniste. Mais, Ludovic l'indique, c'est « pour lui » qu'il réalisera ses futures pièces...



Vie Sagiennaise



Une dizaine de routiers a été accueillie par la municipalité lors de l'épisode neigeux de mi-mars. Un repas chaud leur a été servi au Relais des Cordeliers.



La soirée dansante de l'association Peindre à Sées, le 9 mars, était aussi bien colorée. La présidente, Léna Belperche, en atteste devant ce florilège de toiles sur le thème du Printemps.



Coup de chapeau aux trois jeunes karatékas sagiens, Manolie Chevallier, Eliott Allix et Fannie Tessier pour leurs performances début mars à Forges-les-eaux.



L'atelier de calligraphie qui a débuté au mois de mars à la médiathèque promet de beaux résultats. Pour les intéressés, il reste des places.

DATES À RETENIR

Samedis 6, 13, 20 et 27 avril 2013

Vente et dépôt de vêtements d'occasion, par l'Association familiale, au 26 rue Conté, de 9 h.30 à 12 h.30. Un conteneur de dépôt est désormais accessible à toute heure Cour Mazeline.

Renseignements au 02 33 27 82 68

Sam. 6 avril 2013

Atelier d'origami (pliage) sur le thème de la chanson « Au clair de la lune » à la médiathèque Emile Zola, à 14 h.30. Renseignements au 02 33 27 01 44

Dim. 7 avril 2013

Match de football des séniors B entre Sées et Iton Chandai, au stade municipal à 15 h.

Dim. 7 avril 2013

Concert de la « Journée Interchorales » organisée par l'Ass. cantonale des Aînés ruraux, au centre polyvalent à 17 h. Gratuit.

Mar. 9 avril 2013

1^{ère} session « révision du code de la route » organisée par l'Ass. cantonale des Aînés ruraux, salle de réunion du centre polyvalent à 10 h.

Mer. 10 avril 2013

Club de lecture à la médiathèque Emile Zola, à 20 h. Renseignements au 02 33 27 01 44

12, 13 et 14 avril 2013

Représentations du spectacle annuel de la **troupe de théâtre Candence**, au centre polyvalent. Plus d'informations en page 5.

Sam. 13 avril 2013

Challenge Michel Blot organisé par la Boule lyonnaise Sagienne, au square François Mitterrand, à 9 h.

Sam. 13 avril 2013

Journée Vélo avec le CTA d'Alençon, organisée par l'Ass. cantonale des Aînés ruraux. Départ devant le Relais des Cordeliers, à 9 h. Repas à 15 € (inscription obligatoire).

Sam. 13 avril 2013

Match de football des U18 entre Sées et Berd'huis, au stade municipal à 15 h.15.

Dim. 14 avril 2013

Match de football des séniors A entre Sées et Forges/Radon, au stade municipal à 15 h.

Du 15 avril au 15 mai 2013

Exposition des affiches réalisées pour la promotion de la 3^e Fête des plantes, par des élèves des collèges Conté et Marie Immaculée. Hall de l'Hôtel de ville, entrée libre aux horaires d'ouverture.

Jeu. 18 avril 2013

Séance des « Bébés lecteurs » à la médiathèque Emile Zola, à 10 h. Renseignements au 02 33 27 01 44

Ven. 19 avril 2013

Préparation à la dictée avec l'Ass. cantonale des Aînés ruraux, salle de réunion de la mairie, à 14 h.

Sam. 20 avril 2013

Challenge Daniel Gripon organisé par la Boule Lyonnaise Sagienne, au square François Mitterrand, à 9 h.

Sam. 20 avril 2013

Belote coïncée organisée par le Club de l'amitié, au centre polyvalent à partir de 13 h.30

Sam. 20 avril 2013

Tournoi de tarot organisé par le Tarot-club de Sées, au centre polyvalent, en soirée.

Dim. 21 avril 2013

Match de football des séniors B entre Sées et l'Etoile du Perche, au stade municipal à 15 h.

Du 22 au 28 avril 2013

Présence du cirque Borsberg de Normandie sur la place Crémel.

Ven. 26 avril 2013

Finale départementale de tarot organisée par l'Ass. cantonale des Aînés ruraux, au foyer municipal, à 14 h.

Sam. 27 avril 2013

Atelier de calligraphie, à la médiathèque Emile Zola de 14 h. à 16 h. Renseignements au 02 33 27 01 44

Mer. 1^{er} mai 2013

Concours promotion 32 doublettes organisé par la Boule Lyonnaise Sagienne, au square François Mitterrand, à 8 h.

Jeu. 2 mai 2013

Don du sang au foyer municipal.

Sam. 4 mai 2013

Concours de pêche organisé par l'Amicale des Hospitaliers de Sées, au Cours des Fontaines. Inscriptions à partir de 7 h.30.

Sam. 4 mai 2013

Vente et dépôt de vêtements d'occasion, par l'Association familiale, au 26 rue Conté, de 9 h.30 à 12 h.30. Un conteneur de dépôt est désormais accessible à toute heure sur le Cour Mazeline. Renseignements au 02 33 27 82 68

Sam. 4 mai 2013

Atelier de calligraphie, à la médiathèque Emile Zola de 14 h. à 16 h. Renseignements au 02 33 27 01 44

Dim. 5 mai 2013

Journée mondiale de l'orgue organisée par l'association Jean de Bernières, avec des concerts à la cathédrale et à la basilique en lien notamment avec les 850 ans de Notre-Dame de Paris.

Mer. 8 mai 2013

Commémoration du 8 mai 1945, dépôt de gerbes au Jardin du souvenir et réception à la mairie.

Date du prochain dépôt
des informations à envoyer à
Elodie Boutrois :

15 avril 2013

elodie.boutrois@sees.fr

06 46 46 48 12

■ Tribune de l'opposition

Rien, Rien de Rien

A cette époque, chaque année, revient l'exercice du budget.

Il commence par l'examen des comptes administratifs.

C'est l'occasion de se pencher sur les réalisations de l'année précédente. Nous voyons, bien sûr, l'absence totale de gros investissements.

Tous les Sagiens savent qu'ils remboursent un emprunt pour des travaux en attente.

Plus étonnant, les petits investissements ne sont pas réalisés non plus. Par exemple un équipement en scène mobile, choisi mais pas commandé.

Par exemple aussi, deux véhicules, l'un pour les services techniques, l'autre pour les déplacements du personnel ne sont pas achetés alors que le choix semble fait.

Autrement dit ces véhicules sont-ils vraiment nécessaires ?

Nous pourrions encore citer l'absence totale d'investissement au camping...

La liste est longue....

Ce qui est le plus inquiétant semble être l'absence totale de méthode. Qui décide quoi ? Qui vérifie ?...

Nous nous interrogeons également sur nos impôts ? Si les réalisations ne voient pas le jour, les contributions peuvent diminuer ! Personne ne se plaindra d'une baisse d'impôts actuellement !

Enfin, comme nous l'avons dit à la séance de conseil, c'est une utopie de penser pouvoir réaliser ce qui était prévu en 2012 et ajouter des investissements en 2013, cela supposerait des dossiers déjà bouclés. Soyons réalistes et attendons de voir, chacun pourra juger sur les actes.

Les Conseillers municipaux
« Sées Ensemble Maintenant »

■ Pratique

Permanences en mairie :

- Tribunal d'Alençon : le mercredi, sur demande.

- CPAM : le jeudi après-midi.

- Mission locale : le mardi après-midi et le jeudi matin.

- ADMR : le lundi, de 13 h.30 à 17 h.

- Mouvement Vie Libre : tous les jeudis, de 17 h. à 19 h. et le 1^{er} vendredi du mois, à 20 h.30.

- FNATH : le 2^e samedi du mois, de 10 h. à 11 h.30.

- Distribution alimentaire : tous les lundis et un jeudi sur deux, de 14 h. à 16 h.

Recensement militaire :

Les jeunes nés entre le 1^{er} et le 30 avril 1997 doivent se faire recenser à la Mairie avant le 29 juin 2013 et après leurs dates d'anniversaires, munis du livret de famille des parents. L'attestation de recensement qui leur est remise est nécessaire pour les examens, les concours et le permis de conduire.

Pharmacies de garde :

Du samedi 19 h. au lundi 9 h.

Avril

06 et 07 : Vast (Gacé)
02 33 35 52 16

13 et 14 : Gloria (Moulins-la-Marche)
02 33 34 54 11

20 et 21 : Morruzzi (Ste Gauburge)
02 33 34 04 18

27 et 28 : Beague (Gacé)
02 33 35 60 12

Mai

01 : Morruzzi (Ste Gauburge)
02 33 34 04 18

Horaires d'ouverture du parc d'Argentré :

Du 1^{er} avril au 30 juin :
8 h. - 19 h.

Objets trouvés :

Un VTT, une montre, des clés, un porte-monnaie, plusieurs trousseaux de clés, une paire de lunettes de vue, un bracelet fantaisie, une paire de gants femme, un téléphone portable.

Contact : Police Municipale au 02 33 81 79 79.

■ État civil

Naissances

02/03 : Célestin Suard.

06/03 : Louis Laroche.

07/03 : Emma Berson.

11/03 : Noah Moisy Pinel.

Décès

22/02 : Angèle Grimaud née Marchand, 91 ans.

23/02 : Daniel Bedouet, 75 ans.

23/02 : Sœur Bridget-Mary Ward, 88 ans.

23/02 : Bernadette Pichonnier née Leguet, 74 ans.

27/02 : Gilbert Labelle, 61 ans.

01/03 : Louis Frajdenberg, 83 ans.

02/03 : Christine Derouet, 51 ans.

03/03 : Roland Demeude, 75 ans.

05/03 : Marie Antoinette Merlaud, 89 ans.

05/03 : Marie-Josèphe Longuet Guyon des Diguères, 95 ans.

07/03 : Pierre Hachet, 82 ans.

09/03 : Magdeleine Loritte née Liard, 92 ans.

11/03 : Marie Poirier née Vallée, 90 ans.

12/03 : Fernand Amiot, 89 ans.



03 > 09/04

20 ans d'écart

Réal. : David Moreau
Avec V. Efir, P. Niney, G. Cohen,
A. Glenn
Durée : 1h32
Genre : **Comédie, Romance**

Möbius

Réal. : Eric Rochant
Avec J. Dujardin, C. de France,
T. Roth
Durée : 1h43
Genre : **Espionnage, Thriller**

Chimpanzés

Réal. : M. Linfield, A. Fothergill
Avec T. Allen
Durée : 1h17
A partir de 6 ans
Genre : **Documentaire**

Les douze salopards

Réal. : Robert Aldrich
Avec L. Marvin, E. Borgnine,
C. Bronson
Durée : 2h25
Genre : **Guerre**

10 > 16/04

Le monde fantastique d'Oz

Réal. : Sam Raimi
Avec J. Franco, M. Kunis, R. Weisz
Durée : 2h07
Genre : **Aventure, Fantastique, Action**

L'artiste et son modèle

Réal. : Fernando Trueba
Avec J. Rochefort, A. Folch,
C. Cardinale
Durée : 1h45
Genre : **Drame**

Camille Claudel 1915

Réal. : Bruno Dumont
Avec J. Binoche, J-L Vincent,
R. Leroy
Durée : 1h35
Genre : **Biopic**

17 > 23/04

Cloud Atlas

Réal. : L. et A. Wachowski, T. Tykwer
Avec T. Hanks, H. Berry, J. Broadbent
Durée : 2h45
Genre : **Drame, Science fiction, Thriller**

Sous le figuier

Réal. : Anne-Marie Etienne
Avec G. Casadesus, A. Consigny,
J. Zaccai
Durée : 1h32
Genre : **Comédie, Drame**

Jack le chasseur de géants

Réal. : Bryan Singer
Avec N. Hoult, E. Tomlinson,
E. McGregor
Durée : 1h50
Genre : **Aventure, Fantastique**

Les Croods

Réal. : C. Sanders, K. DeMico
Avec N. Cage, R. Reynolds
Durée : 1h32
A partir de 6 ans
Genre : **Animation, Aventure**

24 > 30/04

L'ogre de la taïga

Réal. : K. Bronzik, S. Mirenov, I. Korjnera
Avec D. Nicodème, G. Gibert
Durée : 0h52
Genre : **Animation**

Tad l'explorateur

Réal. : Enrique Gato
Avec O. Barberán, Belinda, J. Mota
Durée : 1h31
A partir de 6 ans
Genre : **Animation, Aventure**

Amour & turbulences

Réal. : Alexandre Castagnetti
Avec L. Sagnier, N. Bedos, J. Cohen,
A. Ducret
Durée : 1h36
Genre : **Romance, Comédie**

Le premier homme

Réal. : Gianni Amelio
Avec J. Gamblin, C. Sola,
M. Sansa, D. Podalydès
Durée : 1h41
Genre : **Drame**

01 > 07/05

Les âmes vagabondes

Réal. : Andrew Niccol
Avec S. Ronan, D. Kruger, M. Irons
Durée : 2h04
Genre : **Science fiction, Romance, Action**

Free Angela

Réal. : Shola Lynch
Avec A. Davis, E. Davis
Durée : 1h37
Genre : **Documentaire**

Blackie & Kanuto

Réal. : Francis Nielsen
Avec N. Philippot, P. Hertsens
Durée : 1h23
A partir de 6 ans
Genre : **Animation**

L'étrange créature du lac noir

Réal. : Jack Arnold
Avec R. Carlson, J. Adams
Durée : 1h20
Genre : **Epouvante-horreur**

En raison d'une importante programmation, les affiches de films ont exceptionnellement été retirées.

Du 3 au 9 avril	mer. 3	jeu. 4	ven. 5	sam. 6	dim. 7	lun. 8	mar. 9
20 ans d'écart	20h30			20h30	17h00		20h30
Möbius	17h00		20h30	17h00		20h30	
Chimpanzés	14h30				14h30		
Les douze salopards VO		20h30			20h30		
Du 10 au 16 avril	mer. 10	jeu. 11	ven. 12	sam. 13	dim. 14	lun. 15	mar. 16
Le monde fantastique d'Oz	14h30 3D		20h30	20h30 3D	14h30		20h30 3D
L'artiste et son modèle	20h30			14h30	17h00	20h30	
Camille Claudel 1915	17h00	20h30		17h00	20h30		
Du 17 au 23 avril	mer. 17	jeu. 18	ven. 19	sam. 20	dim. 21	lun. 22	mar. 23
Cloud Atlas			20h30				20h30
Sous le figuier	17h00	20h30		14h30	20h30	20h30	
Jack le chasseur de géants	20h30			20h30 3D	14h30 3D		14h30
Les Croods	14h30 3D			17h00	10h30 3D	14h30 3D	17h00
Du 24 au 30 avril	mer. 24	jeu. 25	ven. 26	sam. 27	dim. 28	lun. 29	mar. 30
L'ogre de la taïga	14h30				14h30		
Tad l'explorateur		14h30		14h30	10h30	14h30	14h30
Amour & turbulences	20h30		14h00	20h30	17h00		20h30
Le premier homme		20h30	20h30	17h00	20h30	20h30	
Du 1 ^{er} au 7 mai	mer. 1	jeu. 2	ven. 3	sam. 4	dim. 5	lun. 6	mar. 7
Les âmes vagabondes		17h00	20h30	20h30	14h30		20h30
Free Angela VO		20h30			17h00	20h30	
Blackie & Kanuto		14h30	14h30 3D	14h30	10h30 3D		
L'étrange créature du lac noir			17h00 3D	17h00	20h30 3D		